

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le jeudi 9 juin 2016 à 9 h 45 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

**Sont présents**

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;  
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;  
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;  
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;  
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;  
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac ;

**N'a pu assister**

M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M<sup>e</sup> Claude Séguin, assistent à la séance.

---

CE16-183

ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES DE MONTRÉAL, CONTRECOEUR-VARENNES ET SAINTE-CATHERINE

Il est résolu

D'approuver les ententes de collaboration en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Montréal et la zone industrialo-portuaire de Contrecoeur-Varennnes, jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, d'autoriser leur signature par le directeur général et d'autoriser le directeur général à modifier l'entente concernant la zone de Montréal afin d'y intégrer une référence au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal ;

.../2



CE16-183  
suite

D'approuver également une entente à intervenir aux mêmes conditions en vue de développer la zone industrialo-portuaire de Sainte-Catherine et d'en autoriser la signature par le directeur général.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 55.

La résolution numéro CE16-183 consignée dans ce procès-verbal est considérée signée.

---

Denis Coderre  
Président

---

Claude Séguin  
Secrétaire